



École de Promotion Sociale Saint-Henri

Rue du Commerce, 21 - 7780 COMINES (B) - Tél. : 00 32 56 56 00 61

E-mail : ish.promsoc@gmail.com - www.promsoc.saint-henri.be



Institut Saint-Henri Comines
Promotion sociale
ENSEIGNEMENT INCLUSIF

FORMULAIRE D'INTRODUCTION DE DEMANDE

NOM & PRENOM :	
ANNEE SCOLAIRE :	
SECTION :	

Ne seront pris en considération uniquement les dossiers complétés totalement, assortis des pièces justificatives et respectant les échéances

L'Institut Saint-Henri de Comines- Promotion sociale s'engage dans la mise en œuvre d'un enseignement inclusif tel que prévu par le décret du 30 juin 2016 (cf. M.B. 26-10-2016). Ce décret constitue le cadre légal organisant l'enseignement de promotion sociale inclusif et traitant des aménagements raisonnables potentiels auxquels les étudiant(e)s en situation de handicap, de maladies ou de troubles peuvent recourir durant leur cursus.

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande :

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

NOM :	
PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
TELEPHONE :	
EMAIL :	

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE :

L'étudiant, lorsqu'il sollicite un ou plusieurs aménagements raisonnables, fournit un des documents suivants à l'appui de sa demande:

1) un document probant, c'est-à-dire toute preuve ou attestation délivrée par une administration publique compétente ou toute décision judiciaire reconnaissant un handicap, une invalidité, une maladie professionnelle, un accident de travail ou de droit commun ayant entraîné une incapacité permanente. Ces preuves et attestations sont établies par écrit ou sous toute autre forme imposée par l'organe chargé de les délivrer;

2) un rapport d'un spécialiste du domaine médical ou paramédical concerné ou d'une équipe pluridisciplinaire qui permettra d'appréhender les aménagements raisonnables susceptibles d'être mis en œuvre, lorsque l'étudiant fait état de besoins spécifiques en raison d'un handicap, d'une pathologie invalidante ou de troubles d'apprentissage. **Ce rapport date de moins d'un an au moment de la demande.**

Les documents annexés sont à joindre au présent document.

Veillez ne joindre QUE des COPIES. Aucun document ne vous sera restitué !

Veillez à noter votre nom et votre prénom sur chaque document !



**Institut Saint-Henri Comines
Promotion sociale
ENSEIGNEMENT INCLUSIF**

Demande d'aménagements raisonnables



Institut Saint-Henri Comines
Promotion sociale
ENSEIGNEMENT INCLUSIF

1. Identification de l'étudiant

Nom ¹	
Prénom ²	
Lieu de naissance ³	
Date de naissance	
Coordonnées de contact	
Téléphone	
G.S.M	
Fax	
Courriel	

2. Unité(s) d'enseignement pour laquelle/lesquelles des aménagements sont demandés⁴

¹ En lettres capitales

² En lettres capitales

³ Mentionner la ville et le nom du pays si hors Belgique

⁴ Une unité d'enseignement par ligne

3. Nature des besoins spécifiques et aménagements demandés

--

4. Remarques complémentaires

--

5. Annexes:

Nombre	
Description:	

6. Signature de l'étudiant, datée et précédée de ses nom et prénom

Le, ⁵ à

7. Signature pour réception par la personne de référence, datée et précédée de ses nom, prénom et fonction

Le, ⁶ à

⁵ Sous le format JJ/MM/AAAA

⁶ Sous le format JJ/MM/AAAA